

Bureau
Passage
Lemonnier
12.

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



Le char de l'Etat Belge en 1884
Ils ont beau faire!! Ils ne parviendront jamais à s'en rendre maitres!!!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Gare au Lion.

Nous voilà bel et bien en pleine réaction cléricale. On n'accusera certes pas le cabinet issu de la fatale journée du 10 Juin de ne pas donner signe de vie. Il y a dix jours à peine que nos nouveaux seigneurs et maîtres sont installés rue de la Loi et ils ont déjà trouvé moyen de se rendre impossibles.

Tudieu ! que de besogne en si peu de temps !

Le ministère de l'instruction publique supprimé !

Les travaux de construction d'écoles nouvelles suspendus !

Le Sénat dissous !

Les gouverneurs de province révoqués !

Tout le personnel des ministères remanié !

Les communes cléricales laissées libres de violer les lois qui ne leur conviennent pas !

Le travail de révision du Code civil dont était chargé M. Laurent arrêté par un ordre brutal de M. Woeste !

Les procureurs-généraux empêchés par un simple ukase du même M. Woeste de poursuivre les délits contre la loi sur les inhumations !

La Belgique enfin reculant d'un coup de cinquante ans !

Voilà, il faut l'avouer le char de l'Etat confié à de bien aimables postillons.

Si ces Polignac au petit pied ne le réduisent pas promptement en pièces avec toutes leurs excursions vertigineuses, ce ne sera assurément point de leur faute.

Malheureusement pour eux, le vieux Lion Belge est toujours vigoureux et fort et il est moins que jamais disposé à se laisser mener trop loin dans les sentiers honteux de l'ignorance et de la crétinisation.

Gare donc à ses vigoureuses roues et attendons-nous à le voir bientôt reprendre sa course majestueuse sur la grand'roue du progrès, laissant derrière lui Woeste, Jacob et compagnie piteusement étendus dans la poussière du chemin.

A. RIGOBERT.

Un échange de Télégrammes.

17 Juin 1884.

CORNESSE A MALOU.

Vois dans *Moniteur* nomination ministère. Me trouve pas dans la liste. Sans doute erreur.

CORNESSE.

MALOU A CORNESSE.

Désolé. Woeste imposé par Monseigneur Pierre-Lambert. Mais patience, sais Woeste impossible et si vite renversé penserais à vous.

MALOU.

CORNESSE A MALOU.

Pas de blagues. Ai promesse Beernaert. Exige portefeuille immédiatement, sinon dévoilerai secrets boutique.

CORNESSE.

MALOU A CORNESSE.

Vous supplié pas faire esclandre. Si désirez présidence Chambre ?

MALOU.

CORNESSE A MALOU.

Zut. Fonctions gratuites cela !

CORNESSE.

MALOU A CORNESSE.

Vous offre alors poste commissaire arrondissement Maeseyck.

MALOU.

CORNESSE A MALOU.

Farceur. Savez-bien connais pas flamand.

CORNESSE.

MALOU A CORNESSE.

Oui mais, avez toujours secrétaire flamand sans doute.

MALOU.

CORNESSE A MALOU.

Refuse quant même carrément. Veux portefeuille justice et rien d'autre.

CORNESSE.

MALOU A CORNESSE.

Finalement m'embêtez. Définitive pas besoin de vous. Ai 34 voix majorité.

MALOU.

CORNESSE A MALOU.

Vous vieille ganache. Pour me venger conseillerai Collinet de se porter candidat pour Sénat.

CORNESSE.

Pour extrait approximatif :
ZUTALORS.

CHRONIQUE.

Le choléra est à Toulon.

Brrrr ! Cela me donne froid dans le dos ! Carenfin Toulon n'est qu'à environ 260 lieues de Liège et depuis l'invention des trains-éclair une semblable distance ne constitue positivement qu'une bagatelle.

Les médecins de là-bas ont beau affirmer qu'il ne s'agit cette fois que d'un petit choléra local, bon enfant d'ailleurs et pour ainsi dire inoffensif, le mot terrifiant de *choléra* n'en a pas moins produit son effet habituel et malgré soi on tremble.

Espérons cependant que nous en serons quitte pour la peur et pour quelques milliers de kilogrammes de chlorure de chaux.

Si cependant le fléau venait nous rendre visite, mon Dieu, il faudrait bien nous résigner et nous mettre en mesure de le recevoir le plus gaillardement possible.

Après tout, autant vaut mourir de cela que d'autre chose.

D'abord quand on est pincé du choléra, on a toujours la consolation de pouvoir se dire, à coup sûr, qu'on n'est pas seul en danger de mort. Le plus modeste prolétaire peut même avoir la bonne fortune de filer *ad patres* le même jour et à la même heure qu'un ministre, par exemple. Et par ce temps de domination

cléricale, je vous garantis que ce serait là une crâne chance. Ensuite, pendant les épidémies cholériques, les enterrements se font au galop et sans cérémonie aucune. A peine claqué on vous emballe pour l'autre monde et seuls vos plus proches parents vous donnent un petit pas de conduite. Comme cela, lorsque vous arrivez au Paradis, vous n'avez pas le chagrin d'apprendre que vos amis et connaissances sont en train de se flanquer une *cuite* perfectionnée sous prétexte de vous rendre les derniers devoirs.

Il va de soi aussi qu'on ne fait pas de discours sur votre tombe ; ce qui est un avantage bien plus grand que vous le supposez.

Car enfin, voyons ! y a-t-il rien de plus embêtant quand on est mort que de s'entendre citer comme le modèle des hommes avec accompagnement d'*adieu* et de *repose en paix* larmoyants, par un patron ou un chef de bureau qui vous a fait enrager toute votre vie.

Il n'y a pas à dire, quand on entend cela de là-haut on doit être tenté d'interrompre et de crier d'une voix de stentor : « Animal, tu aurais beaucoup mieux fait de me laisser reposer en paix de mon vivant ! »

Vous voyez bien que la mort par le choléra n'est pas si à redouter que cela.

Au surplus, vous apprécierez beaucoup mieux les avantages que je vous signale lorsque vous serez dans l'autre vie.

Je n'insisterai donc pas pour le moment et je finis en vous souhaitant bonne chance.

RACAGNAC.

On demande des Fêtes.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil communal a rejeté à l'unanimité la demande de subside formulée par le *Cercle d'Agrement* pour l'organisation d'un concours dramatique.

Une demande analogue de la Société *l'Union nautique* pour l'organisation de régates a subi le même sort.

Voilà, ma foi, nos municipaux devenus tout-à-coup bien économes et même bien avares des deniers de la ville !

Je suppose bien que la situation financière est loin d'être brillante et que la caisse communale ne doit pas être excessivement lourde à porter à l'heure qu'il est.

Mais enfin on ne me fera pas croire, à moi qui paye tous les ans 17 francs et des centimes de taxes locales, qu'elle est complètement à sec, et malgré tous les suppléments de dépenses occasionnées par des démolitions de Conservatoire en herbe, comblements de puits aux écoles nouvelles, déplacement d'urinoirs-trones et autres petites farces administratives non prévues au budget, je reste persuadé qu'avec un peu de bonne volonté, on aurait pu trouver

encore dans quelque coin de la caisse de quoi donner satisfaction aux deux Sociétés *demanderesse*. (style de Palais.)

Malheureusement, il semble y avoir parti pris chez nos édiles de refuser systématiquement la concours de la ville chaque fois qu'il s'agit d'organiser une fête quelconque.

Tandis que dans presque toutes les villes du pays, les administrations locales se font un devoir de créer chaque année une fête ou kermesse communale, à Liège, les grands citoyens qui plantent à la Violette se croisent nonchamment les bras et quand une société dévouée s'offre pour suppléer à leur manque d'initiative, ces Messieurs l'envoient tout simplement promener, sans souci des intérêts du commerce et des désirs de la population.

Franchement c'est mal agir, et aux approches d'une élection c'est surtout très maladroite.

A la rigueur, je comprends assez qu'à la veille de la terrible échéance d'Octobre, nos Bourgmestre, échevins et conseillers n'aient pas personnellement le cœur à la fête, mais qu'ils daignent le remarquer, il y a environ 129,000 Liégeois qui ne font pas partie du conseil communal et qui partant, n'ont pas à subir les conséquences de leurs angosses électorales.

Presque tous ces Liégeois demandent des fêtes ; ils en demandent à cors et à cris et m'est avis qu'ils finiraient par obtenir ce qu'ils désirent s'ils voulaient bien se donner la peine d'insister sérieusement.

Je conseillerai donc aux membres du *Cercle d'Agrement* et de *l'Union nautique* de faire circuler une pétition parmi toute la ville et de renouveler ensuite leur demande, qui se trouverait ainsi appuyée par une imposante partie de la population.

Je ne crois pas que le Conseil oserait dans ces conditions maintenir son refus de subside.

Il l'oserait d'autant moins qu'il y a deux mois à peine il octroyait gracieusement à une demi-douzaine de vicomtes, barons et autres particuliers en *de*, une généreuse subvention de 2000 frs, pour l'organisation de courses aux chevaux, à l'usage spécial du *big-life*, des *bockmakers*, des cocottes de haute volée et de quelques vertueux jockeys.

Il y a donc ici une question de justice distributive. Une administration intègre et démocrate ne peut refuser à deux modestes sociétés de la bourgeoisie, ce qu'elle a accordé sans hésiter à un club tout cousu d'or de l'aristocratie.

ZUTALORS.

Simple rappel.

Les membres de l'Association libérale sont convoqués pour demain à l'effet de procéder au choix des candidats pour les élections qui auront lieu le 8 Juillet

prochain, par suite de la dissolution du Sénat. (Ce pauvre Sénat !)

Les quatre Sénateurs sortants étant seuls sur les rangs, la réunion ne présentera guère d'intérêt et sera loin d'être d'une gaité folle.

Y aurait-il indiscrétion à demander au Comité pour quelles raisons il ne profite pas de la circonstance pour remettre sur le tapis les fameuses propositions de modifications aux statuts présentées dans la mémorable séance du 6 Avril dernier ?

Il me semble qu'il serait bien temps d'en finir.

Et puis il fait si lourd à Liège pour le moment que l'on serait très heureux de trouver l'occasion de rigoler un b'in.

RACAGNAC.

Par ci, par là.

Drôle d'idée. — Il paraîtrait que la majorité ministérielle aurait l'intention d'invalider l'élection de M. Bouvier et de proclamer M. Mernier, membre de la Chambre des représentants en son lieu et place.

Cela par exemple c'est une drôle d'idée ! Car enfin, un *bouvier* ne serait pas du tout déplacé dans une assemblée composée aux trois quarts de cléricaux. Au contraire !!

Pauvres grands hommes ! — M. Julien Warnant est grand ! Chacun sait cela. En cette qualité, il doit avoir, semble-t-il, une estime toute particulière pour les autres grands hommes.

Ne pourrait-il donc profiter de son passage au pouvoir suprême de la commune, pour faire exécuter un petit brin de réparation au piédestal sur lequel est hissé feu Charlemagne, un de ses confrères en grandeur ?

Ce piédestal tombe décidément en ruines et, pour peu que cela continue, Charlemagne et sa monture ponnraient bien un beau jour rouler à terre, les quatre fers en l'air.

Et alors les mauvaises langues diront que la ville de Liège n'a aucune espèce de considération pour ses grands hommes.

Pensez-y, M. Warnant ?

Le prestige de l'armée. — *Le Journal de Liège* nous donne force détails sur l'inspection du 10^{me} régiment de ligne, passée tout récemment par M. le général-major de Lescaille.

Les exercices du gymnastique exécutés par les hommes du régiment excitent surtout la verve du pauvre vieux journal doctrinaire :

« Deux soldats du régiment, écrit-il à ce sujet, sont particulièrement remarquables dans ces exercices : arrivés les pieds à plat sur la palissade, ils sautent et ne retombent qu'après avoir fait deux ou trois tours sur eux-mêmes. M. le général de Lescaille a pris un vif intérêt à ces exercices que l'on ne pratique, dit-on, qu'au 10^{me} régiment de ligne. »

Pour cela le *Journal de Liège* fait erreur. Il n'y a pas un cirque ni une baraque foraine qui ne possèdent au moins une demi-douzaine d'acrobates exécutant à merveille les exercices de l'espèce.

Et puisque les cumulets à double et à triple tour semblent intéresser si vivement M. le général-major de Lescaille, je conseillerais à cet estimable officier supérieur de venir inspecter notre champ de foire au mois d'Octobre prochain.

Je lui garantis qu'il y rencontrera des artistes en représentation qui l'épateront absolument.

Nous sommes sauvés. — On écrit de Tongres au même *Journal de Liège* sous la date du 22 Juin :

« Une élection communale vient d'avoir lieu à Tongres, la première après la néfaste journée du 10 Juin. Honneur à nos amis de Tongres ! Ils ont vaillamment relevé le drapeau du libéralisme ! »

Sapristi ! me direz-vous, si le drapeau du libéralisme est déjà vaillamment relevé à l'heure qu'il est, il faut avouer qu'il n'a pas été longtemps par terre !

C'est cependant ainsi, Monsieur ! Rendez-vous de grâce à l'évidence : Une élection communale partielle a eu lieu à Tongres, le 22 Juin et le candidat libéral M. l'avocat Claikens l'a emporté de onze voix sur son concurrent clérical M. Meyers.

Dès lors, vous comprenez, nous sommes vengés du 10 Juin, et malgré sa majorité de 34 voix, le ministère Malou et C^o n'osera pas bouger d'une patte : le nouveau conseiller de Tongres est là tenant plus haut et plus ferme que jamais le glorieux drapeau du libéralisme.

Non, mais vrai et blague dans le coin, je donnerais volontiers tous les billets de confession que j'ai en ma possession pour pouvoir presser contre mon cœur le consolant correspondant Tongrois du *Journal de Liège* !

Quand le vent change. — M. Heyvaert, le sympathique gouverneur du Brabant vient d'être brutalement révoqué de ses fonctions par l'aimable M. Jacobs, ministre de l'intérieur.

Cela ne m'étonne pas ! Mais ce qui me surprend davantage, c'est son remplacement par M. Hubert Dolez, qui devait être un des candidats du libéralisme Bruxellois aux prochaines élections sénatoriales.

J'avoue que je suis tombé littéralement de mon haut quand j'ai appris qu'il s'était trouvé dans le sein du grand parti libéral un homme qui n'a pas hésité à accepter, dans les circonstances actuelles, la succession de l'honorable M. Heyvaert.

J'ajouterai en guise de moralité que M. Hubert Dolez, le nouveau gouverneur de M. Jacobs, a toujours passé pour un doctrinaire de la plus belle eau.

Sous réserves. — Le bruit court en notre ville que le gouvernement vient d'offrir à M. Emile Dupont, le poste d'ambassadeur de Belgique près de la cour du Vatican. L'acceptation de M. Dupont paraîtrait certaine.

Avis important. — Malgré le changement de gouvernement, la maison Charles-Auguste Desoer, continue comme par le passé à vendre des livres de messe, chapelets, scapulaires, etc., etc., à des prix défiant toute concurrence.

Qu'on le dise à tous les bons curés du diocèse.

Nouvelles publications. — On annonce comme devant paraître prochainement en souvenir des engueulades électorales qui ont eu lieu à Bruxelles en Brabant, en 1884 :

« LES MEETINGS BRUXELLOIS, Grande cantate farocratique, avec cris d'animaux et hurlements divers. »

Paroles de Castelyn. — Mus. de Peter Benoit. — On souscrit dès à présent dans les principales librairies des *Marolles* et chez Messieurs les concierges des différents jardins zoologiques du pays et de l'étranger.

Déjà ! — La *Meuse* nous annonce que « l'explosion cholérique » qui vient d'être constatée à Toulon, ne sera qu'une explosion locale.

« Néanmoins, ajoute notre consœur, notre honorable bourgmestre se préoccupe déjà des mesures hygiéniques conseillées en

temps d'été et alors qu'une épidémie, même locale, règne à l'étranger. »

Déjà !! Sapristi ! M. Warnant a été vite Nous sommes à peine au milieu de l'été et il se préoccupe déjà des mesures hygiéniques conseillées en temps d'été !

Ce diable d'homme va presque plus vite que le choléra lui-même !

BRICOLEUR.

Echos.

Un riche négociant fait dernièrement un voyage d'affaires à Paris.

Il va voir le fils d'un de ses amis, peintre en train de devenir célèbre.

Le jeune homme fait les honneurs de son atelier, montre les toiles qui le décorent et ses propres œuvres — puis s'arrêtant devant un cadre grand comme la main :

— Tenez, dit-il au négociant, voici une esquisse de Meissonnier.

— Ah ! fait l'autre, c'est là ce qu'on appelle une esquisse de Meissonnier ! — Mais c'est très-joli. Je n'en avais jamais vu, d'esquisse de Meissonnier : c'est vraiment gentil... — Et c'est de vous, ça ?

Une jolie scène à Monaco.

Un jeune homme se met au trente et quarante, attaque de vingt-cinq louis et perd le coup. Ceci fait, un employé vient lui frapper sur l'épaule :

« — Vous êtes trop jeune pour jouer, retirez-vous. »

« — Mais réplique le joueur, j'étais encore plus jeune tout à l'heure quand j'ai perdu vingt-cinq louis ; je dois être assez vieux maintenant pour les rattraper. »

— John ! mes gants.

— Voilà, monsieur.

— Imbécile, ils sont tous deux pour la main droite.

— C'est ce que je me disais. Il faut croire qu'on aura trompé monsieur en les lui vendant, car il en reste encore une paire dans la boîte, et les deux sont pour la main gauche.

Un journal raconte l'aventure d'un jeune homme qui l'autre soir au théâtre est tombé des secondes dans l'orchestre et s'est cassé le bras. Le rédacteur de ce journal termine son récit par cette réflexion d'un stoïcisme sublime : — Bientôt le spectacle a pu continuer sans autre incident.

Ne croirait-on pas vraiment qu'il tombe chaque soir une douzaine de spectateurs du cintre dans l'orchestre du théâtre. Comment ! ce soir là il n'en est tombé qu'un ? c'est inimaginable.

Un locataire avait dansé toute la nuit sur la tête de son propriétaire ; quand je dis sur la tête, je parle de réalisme, il y avait un plancher entre les pieds de l'un et le chef de l'autre.

Le matin, à six heures, le propriétaire monte et se plaint, avec une vivacité tempérée par beaucoup d'amertume.

— Qu'avez-vous ? demande le locataire.

— J'ai... que je n'ai pas dormi de la nuit.

— Ni moi non plus, et cependant je ne vous fais pas de scène.

Une actrice avait fait faire relâche en prétextant la mort de sa mère. Trois jours après, le directeur la rencontre tout de rose habillée.

— C'est comme cela que vous êtes en deuil ? lui dit-il.

— Dam ! on m'a dit qu'il n'était pas d'usage de porter le deuil de parents éloignés.

— Et tu ranges une mère parmi les parents éloignés ?

— Elle était en Amérique.

Un de ces exploités de la bêtise humaine, qu'on est toujours sûr de rencontrer

partout où se porte la foule, avait tendu ses filets dans la Grande Avenue à la fête de Neuilly ; à ses pieds était un panier rempli de lapins, devant lui une petite table bigarrée de plusieurs numéros. Sa main droite secouait un petit sac de toile grise contenait un certain nombre de dés...

— A qui le tour, mesdames et messieurs s'écriait-il. Voici un lapin qui fera une excellente gihelotte. Qui en veut ? un sou le carton ! un sou, c'est pour rien.

Il en était là de son exorde par insinuation, lorsqu'un sergent de ville l'interrompit :

— Je vous arrête ! Les jeux de hasard sont défendus.

— Monsieur, réplique l'industriel en plein vent, ce n'est pas un jeu de hasard, on ne gagne jamais.

Ismaël nous racontait hier un mot charmant.

Il était un jour en représentation à Montpellier ; le garçon lui parut si doux, si plein de prévenances, qu'il résolut de se l'attacher en qualité de domestique.

A cet effet, il l'accompagna dans un village pour lui faire délivrer par le maire de sa commune un passe-port pour aller à Montbéliard.

Le maire se met à écrire ; mais arrivé à ce terrible nom de Montbéliard, il se gratte l'oreille et cherche longtemps la manière de l'orthographier ; enfin, lassé, humilié de son ignorance qu'il n'ose pas avouer, il dit à son administré dans cet imitable patois de la Provence :

— Dis-donc, mon garçon, ça ne te ferait rien d'aller ailleurs ?

Pavillon de Flore.

On annonce pour dimanche un grand spectacle-concert organisé par le Cercle littéraire et dramatique « Le Caveau liégeois » avec le bienveillant concours de M^{lle} Radelet et de MM. Ph. Dolne, Defeld et Jonniaux.

Le principal attrait de la soirée sera la 1^{re} représentation des « Joux d'Tours » drame-vaudeville en 2 actes, dû à la collaboration de MM. J. Willem et F. Bauwens, qui sont comme on sait, deux de nos meilleurs écrivains wallons.

On dit la pièce très réussie. Au surplus les répétitions ont marché à souhait et tout fait présager un vrai succès.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bureau à 6 h. Rideau à 7 h.
DIMANCHE 29 JUIN 1884

SPECTACLE-CONCERT

Organisé par le Cercle littéraire et dramatique
LE CAVEAU LIÉGEOIS
Avec le bienveillant concours de
M^{lle} RADELET, MM. PHILIPPE DOLNE
& E. DEFELD.

Programme de la Soirée

LES JOUX D'TOURS

Drame-vaudeville en 2 actes, par J. Willem et F. Bauwens.

CONCERT

sous la direction de M. Joseph Meurice.

Ouverture par l'orchestre.

1. Petit ouhai (F. Bauwens) . . . F. Jonniaux.
2. La jambe de bois . . . E. Defeld
3. Romance . . . M^{lle} Radelet
4. Moi, ça m'fait rire . . . Ph. Dolne
5. Pauvres Parents (F. Bauwens) . . . F. Jonniaux.
6. Le vainqueur de Léontine . . . E. Defeld.
7. Romance . . . M^{lle} Radelet.
8. En province (grande scène) . . . Ph. Dolne.

Liège.— Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet

MELI-MELO



Le noble jeu de nos institutions.

Chacun monte et descend à son tour et l'orgue de Barbarie joue toujours le même air. Cela dure ainsi depuis 1830, et il n'y a aucune raison pour que cela ne dure pas ainsi jusqu'à la consommation des siècles ou tout au moins jusqu'à la révision de l'article 47 de « notre admirable constitution ».



— Bonne nouvelle, brigadier ! Nous avons un nouveau ministre de la guerre.
— Imbécile ! Si tu te figures que c'est qui va te fourrer de la fine fleur de ment dans ton pain de munition.

Croquis de saison

Le beau temps qui nous est revenu, est on ne peut plus favorable aux rossignols.



(Malou) C'est entendu, mon cher général, j'étudierai sérieusement la chose. Je crois cependant prudent de traiter cette affaire avec la plus grande réserve.
(Pontus) C'est cela, une très grande réserve ! 40 à 50 mille hommes par exemple, c'est tout ce que je demande.



A propos de la disparition de l'urinoir-tronc (Specimen unique)
— Vois-tu mon vieux, il n'y a que deux hommes à Liège capables de diriger les travaux communaux, c'est moi et toi... Et encore, toi !!!
— Vous êtes trop aimable, Monsieur l'échevin.



— Avec tout cela, on ne parle plus de moi !!



Projet de réserve nationale présentée par le nouveau ministre de la guerre.



La Belgique en l'an de grâce 1884



10 Juin 1884
De tes enfants, sois fier, ô mon po